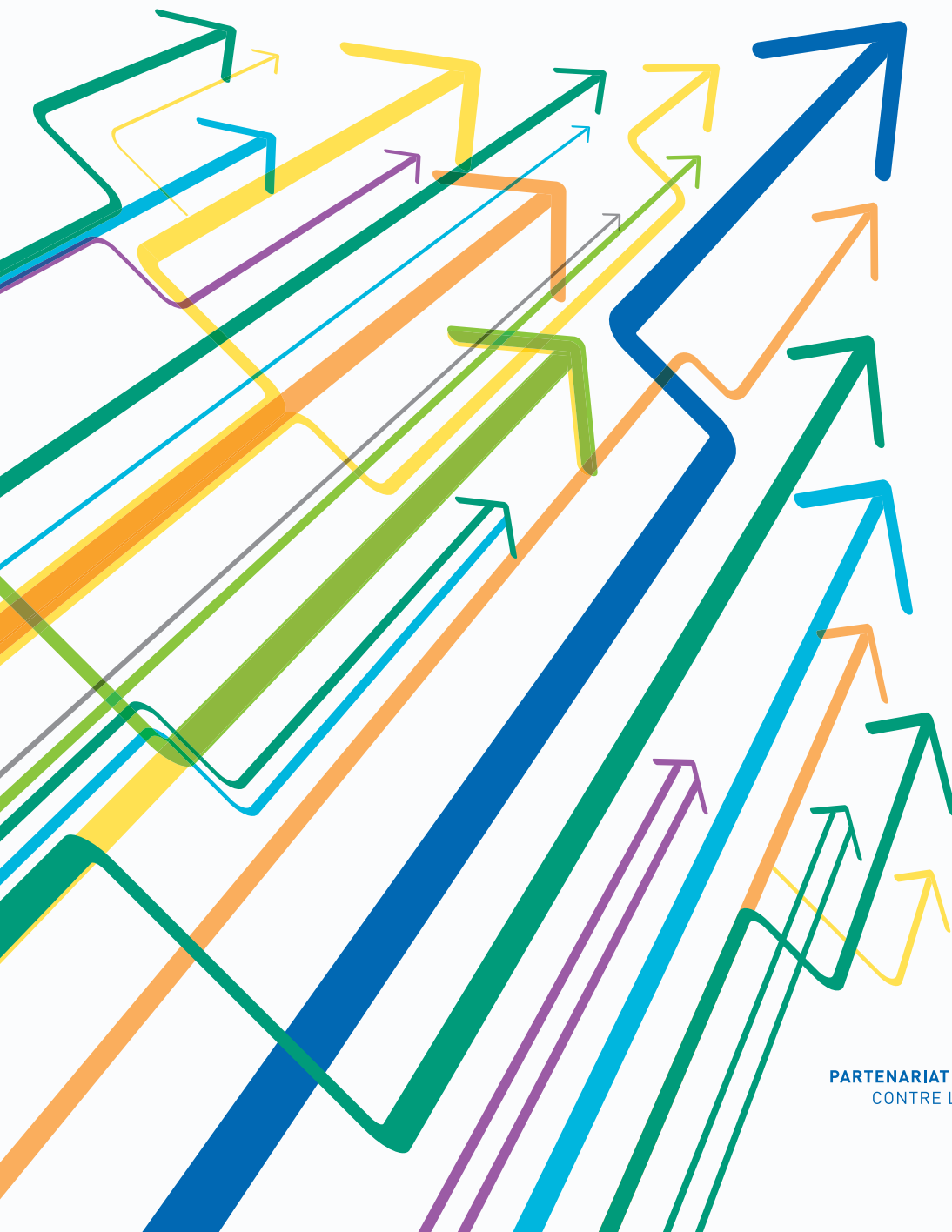


FAIRE PROGRESSER L'ACTION VERS UNE VISION COMMUNE



Plan stratégique 2012-2017
Résumé

PARTENARIAT CANADIEN
CONTRE LE CANCER



CANADIAN PARTNERSHIP
AGAINST CANCER

RÉSUMÉ

Le Canada possède une stratégie nationale de lutte contre le cancer, un plan d'action pour répondre de manière concertée au défi du cancer. Le Partenariat canadien contre le cancer (le Partenariat) a obtenu le privilège de mettre en œuvre cette stratégie, adoptée par le gouvernement fédéral en 2006, en collaboration avec ses partenaires et grâce à ces derniers. Bien que des avancées considérables aient été faites lors du premier mandat du Partenariat — de 2007 à 2012 — et grâce aux efforts du milieu de la lutte contre le cancer, un effort soutenu, une intensification des mesures et un engagement actif et continu sont nécessaires pour alléger le fardeau du cancer pour la population canadienne. Une collaboration sans précédent doit être au centre de cet effort afin d'obtenir des résultats mesurables, durables et à grande échelle.

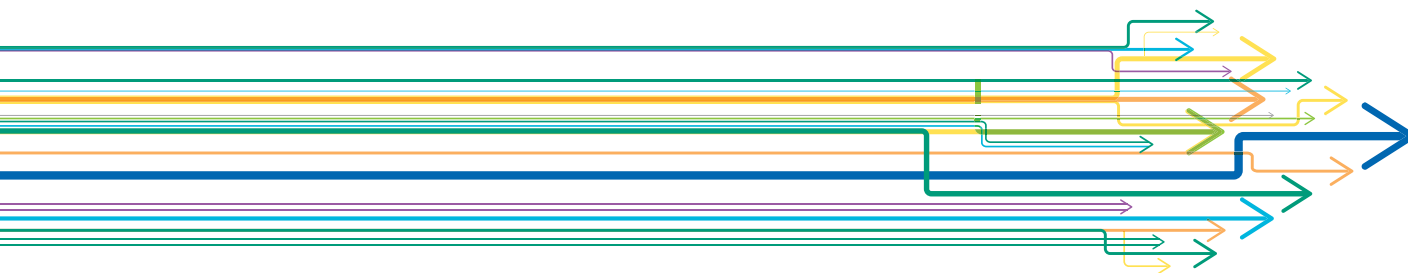
Faire progresser l'action vers une vision commune présente le plan stratégique du Partenariat pour la période allant de 2012 à 2017. Le document offre une feuille de route de haut niveau qui orientera la prochaine étape du travail du Partenariat visant à faire avancer la stratégie de lutte contre le cancer du Canada et à obtenir les résultats souhaités correspondants. Il présente le plan d'affaires, qui appuie la mise en œuvre de la stratégie à l'échelon des initiatives. Le plan d'affaires décrit les travaux pour chaque initiative en fonction de ce qui a été délimité et défini à ce jour. Le plan d'affaires sera régulièrement examiné pour refléter les progrès du Partenariat par rapport aux résultats souhaités et à l'évolution des initiatives. Le Partenariat présentera les mises au point du plan d'affaires dans son plan général annuel.

Ensemble, le plan stratégique et le plan d'affaires décrivent l'approche du Partenariat pour davantage accélérer la lutte pancanadienne contre le cancer au cours des cinq prochaines années et progresser envers les objectifs communs qui sont de réduire le risque de cancer, réduire le risque de décès lié au cancer pour les Canadiens et les Canadiennes, et améliorer la qualité de vie des personnes touchées par le cancer.

Résultats souhaités d'ici 2017

En misant sur les réalisations accomplies lors du premier mandat, la deuxième phase de la stratégie nationale de lutte contre le cancer du Canada (de 2012 à 2017) devrait profiter à l'ensemble de la population canadienne, en :

- améliorant l'accès à des stratégies de prévention basées sur des données probantes;
- améliorant la qualité du dépistage et la participation aux programmes de dépistage;
- uniformisant davantage les mesures d'amélioration de la qualité de la détection précoce et des soins cliniques;
- augmentant les capacités afin de répondre aux besoins des patients;
- améliorant la coordination de la recherche sur le cancer et en augmentant les capacités en matière de recherche sur la population;
- perfectionnant la lutte contre le cancer chez les Premières nations, les Inuits et les Métis, en collaboration avec ces collectivités;
- améliorant l'analyse du rendement du système de lutte contre le cancer et les comptes-rendus correspondants;
- offrant un meilleur accès à de l'information, un savoir, des outils et des ressources de grande qualité;
- sensibilisant et en engageant davantage le public et les patients.



Secteurs prioritaires

Durant la période 2012-2017, le Partenariat se concentrera sur cinq priorités stratégiques et trois fonctions habilitantes de base, abordées dans la section 1. Cette approche ciblée signifie que dans plusieurs années, nous pourrions mesurer comment la stratégie pancanadienne de lutte contre le cancer aura réduit de manière tangible le fardeau du cancer pour la population canadienne.

Les priorités stratégiques représentent les principaux domaines d'investissement pour faire progresser les objectifs communs en matière de lutte contre le cancer :

- i. Élaborer des approches de prévention et de dépistage du cancer ayant un fort potentiel et fondées sur la population.
- ii. Favoriser une détection précoce et des soins cliniques de haute qualité.
- iii. Intégrer une perspective axée sur la personne à l'expérience globale du cancer.
- iv. Appuyer des recherches ciblées en vue d'accroître nos connaissances et notre compréhension du cancer et des maladies chroniques connexes.
- v. Faire avancer la lutte contre le cancer avec les communautés des Premières nations, des Inuits et des Métis, et pour celles-ci.

Les fonctions habilitantes de base correspondent aux capacités essentielles servant à appuyer la mise en œuvre concertée d'initiatives couvrant l'ensemble des priorités stratégiques, pour les cinq prochaines années :

- i. Analyse du rendement du système, et compte-rendu
- ii. Gestion du savoir grâce à des outils, une technologie, des connexions et des ressources
- iii. Engagement et sensibilisation du public

En faisant progresser ces secteurs prioritaires, le programme de travail prévu pour les cinq prochaines années continue de refléter la stratégie nationale de lutte contre le cancer et d'appuyer l'ensemble de la lutte contre le cancer. Il peut ainsi étendre et approfondir certaines initiatives commencées lors du premier mandat, faire avancer et davantage développer d'autres initiatives, et examiner de nouvelles occasions de réagir aux fluctuations des besoins et du savoir du milieu de la lutte contre le cancer.

Le Partenariat concevra et mettra en œuvre des initiatives d'une manière qui s'harmonise à une meilleure stratégie de mesure du rendement afin de garantir une mise en œuvre disciplinée de la stratégie et l'atteinte aussi bien des résultats à court terme décrits ci-dessus que des résultats à moyen et à long terme. La section 2 détaille la suite des initiatives proposées pour les cinq prochaines années.

Uni par des objectifs communs, le milieu de la lutte contre le cancer continuera à travailler ensemble pour accélérer les efforts en matière de lutte contre le cancer, au profit de l'ensemble de la population canadienne.

Quatre-vingt-treize pour cent de la population canadienne pense qu'une stratégie nationale contre le cancer est nécessaire pour réduire le risque de cancer, réduire le risque de décès lié au cancer et améliorer la qualité de vie des personnes touchées par le cancer².

² En 2011, Harris/Decima a effectué pour le Partenariat des recherches qualitatives et quantitatives sur la sensibilisation de la population canadienne à une stratégie nationale de lutte contre le cancer et sur les attitudes de la population envers cette stratégie. Les recherches qualitatives, menées en mars, impliquaient une série de dix rencontres de groupes de consultation à Halifax, à Montréal (en français), à Toronto, à Calgary et à Vancouver. Les recherches quantitatives, effectuées en mai, consistaient en une enquête téléphonique nationale réalisée auprès de 3 000 adultes canadiens; la marge d'erreur pour un échantillon de cette taille est de +/- 1,79 % (intervalle de confiance à 95 %). Les données de l'enquête ont été pondérées en fonction de variables comme le sexe, l'âge et la région.

La réalisation du présent rapport et des programmes qui y sont décrits a été rendue possible grâce à une contribution financière de Santé Canada.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles du Partenariat canadien contre le cancer.

1, avenue University, bureau 300
Toronto (Ontario) M5J 2P1
Tél. : 416-915-9222
Numéro sans frais : 1-877-360-1665
www.partenariatcontrecancer.ca

**PARTENARIAT CANADIEN
CONTRE LE CANCER**



**CANADIAN PARTNERSHIP
AGAINST CANCER**